

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

AMENDEMENT

N° CF331

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 21

- I. – Supprimer les alinéas 10 et 11.
- II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime l’exclusion de la dotation aux fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) du périmètre des variables d’ajustement, introduite par le Sénat en première lecture.